

LES DOSSIERS *sous la loupe*



Nouveau Pacte Ferroviaire



Processus parlementaire clos le 14 juin 2018

L'UNSA-Ferroviaire vous informe :

- Évolutions actées dans la Loi suite amendements UNSA ;
- Actions attendues par le Ministère et l'UTP suite réunion tripartite ;
- Nouvelles démarches et revendications UNSA pour une Convention Collective Nationale de Branche Ferroviaire de haut niveau.



Depuis près de trois mois, les Cheminots se mobilisent contre les effets néfastes et contre-productifs de la réforme du ferroviaire, médiatisée sous le nom de *Nouveau Pacte Ferroviaire 2018*.

Par la volonté d'un Exécutif qui s'attaque méthodiquement à tout ce qui touche à la notion de Services Publics, quatre vingt années d'histoire cheminote devaient être balayées d'un revers de projet de Loi ! Une annonce timide de reprise de dette ferroviaire à minima, un bashing SNCF & Cheminot savamment orchestré, devaient influencer sur l'opinion publique pour supprimer le Statut des futurs salariés embauchés comme celui de l'Entreprise SNCF.



L'UNSA-Ferroviaire est entrée en résistance, dans la recherche d'unité syndicale la plus large.

En déposant dès le 22 mars 2018 un premier préavis de grève national, suivi par 38 % de grévistes, puis en s'inscrivant pleinement dans le mouvement social unitaire de 2 jours / 5, **l'UNSA-Ferroviaire** s'est engagée dans une action de fermeté tout en démontrant sa capacité de négociation via les multiples amendements proposés. Le système législatif Français (bicaméralisme associant l'Assemblée Nationale et le Sénat) a, en l'état, voté la Loi. Viendra ensuite le temps des ordonnances puis des décrets d'application.

Reconnaissons que la mobilisation, pourtant élevée sur la durée, n'a pas fait infléchir le Gouvernement sur la fin des recrutements au Statut et la fin du statut d'Épic pour les trois entités du GPF SNCF qui ne seront plus assujettis à la garantie financière de l'État, même réunies sous une holding dite "unifiée".




















Des amendements et propositions UNSA à l'origine d'évolutions.

De multiples amendements proposés par **l'UNSA-Ferroviaire**, *via* divers groupes politiques, ont cependant permis certaines évolutions face à la rigidité du pouvoir en place.

La reprise de la dette ferroviaire est également incorporée comme le financement de SNCF Réseau. Une reprise d'une partie de la dette permettant la stricte faisabilité de la mise en Société Anonyme (SA) de SNCF Réseau, une trajectoire financière encore à finaliser, mais qui nous impose déjà une hausse de productivité de 2,2 à 2,7 %.

Prenons dès lors le temps d'un "arrêt sur image" pour découvrir les évolutions par rapport à la Loi initiale et les annonces du Gouvernement qui devaient être arbitrées "unilatéralement" par ordonnances !

Évolutions actées dans la Loi suite amendements UNSA

Thématiques	Amendements ou propositions UNSA	Accepté	Non accepté
Maintien des recrutements au Statut pour SNCF	oui		
Maintien du statut d'Épic pour SNCF	oui		
Reprise de dette ferroviaire par l'État	oui		
Investissements augmentés pour SNCF Réseau	oui		
Inaccessibilité capitaux SNCF	oui		
Règle d'or et cadrage évolution endettement SNCF Réseau	oui		
Arrêt de la couverture des coûts d'infra par la seule hausse des péages	oui		
Information contractualisée des salariés avant transfert	oui		
Intégration des allocations pour salariés transférés	oui		
Conditions de retour à la SNCF avec maintien du Statut	oui		
Renforcement de la notion de volontariat, avec élargissement à la région lors du transfert de salariés	oui		
Proposition d'une offre de reclassement aux salariés consacrant moins de 50 % de leur temps de travail aux services transférés	oui		
Employabilité au Statut pour filiales G&C et Fret	oui		
Maintien du rattachement de la Surveillance Générale à la SNCF	oui		
Gestion des Activités Sociales partagée entre futurs Comités Sociaux et Économique CSE (ex-CE actuels) et future entité centrale (ex-CCGPF actuel) créés dans la continuité de la réforme de 2014.	oui		
Garantie d'unité sociale pour le GPFU SNCF préservée dans la continuité de la réforme de 2014	oui		
Demande d'études d'impacts "fin du Statut et passage en SA"	oui		



Une table ronde tripartite et des engagements forts.

Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, le Gouvernement doit prendre ses responsabilités et faire acter des engagements forts concernant les futures négociations de Branche. Sur demande de l'interfédérale, une réunion tripartite entre syndicats, Gouvernement et l'Union des Transports Public et ferroviaire (UTP) s'est déroulée le vendredi 15 juin.

L'**UNSA-Ferroviaire** attend du Gouvernement des actes et engagements forts, pour peser sur les futures négociations dans l'ouverture de ce nouveau chapitre de la Réforme Ferroviaire. Ceci pourrait se concrétiser par l'élaboration d'un protocole d'intentions, signé par toutes les parties prenantes. Ce protocole devant peser sur les futures négociations de branche, de haut niveau et avec l'obtention de nouveaux droits, pour l'ensemble des salariés du secteur ferroviaire.

Thématique	Proposition UNSA	Accepté	Non accepté
Demande d'un Observatoire Social du Secteur	oui		



OBSERVATOIRE DES NÉGOCIATIONS SOCIALES DU SECTEUR FERROVIAIRE

L'**UNSA-Ferroviaire** à l'origine d'un véritable « Observatoire Social du Secteur Ferroviaire », a obtenu une réponse positive en séance. La Ministre a annoncé qu'il sera Présidé par M. Jean-Paul Bailly (ancien Président de La Poste), Jean Bessière (ancien Président de la CMPN) et Jean Grosset (questeur du Conseil Économique, Social et Environnemental), sa lettre de mission nous sera adressée dans quelques jours.

Thématique	Proposition UNSA	Accepté	Non accepté
Demande d'une lettre de mission ministérielle engageante	oui		



Une Convention Collective Nationale de Branche ferroviaire de haut niveau pour de nouveaux droits acquis aux salariés du Rail.

Les négociations de cette Convention Collective Nationale (CCN) de la Branche Ferroviaire ont démarré en 2014. De nombreux chapitres restent à traiter :

- La classification des métiers et la rémunération ;
- La prévoyance ;
- Le droit syndical.

Viennent s'y ajouter les sujets issus du *Nouveau Pacte Ferroviaire* :

- Les critères de transfert objectifs des personnels en cas d'appel d'offres ;
- Les Facilités de Circulation dans la Branche ;

L'UNSA-Ferroviaire revendique l'universalité des FC pour tous les salariés de la Branche.

- Les conditions d'accès à la médecine de soins et à la médecine spécialisée SNCF ;

L'UNSA-Ferroviaire revendique, depuis le début des négociations en 2014, que la Caisse de Prévoyance SNCF (CPR) devienne la caisse de tous les travailleurs du Rail !

Des sujets concomitants comme :

- La formation, les parcours professionnels, le reclassement de salariés inaptes, le logement, l'action sociale, les activités sociales, la portabilité de l'ancienneté de l'agent dans la branche.

Pour donner suite à l'adoption de la Loi du 4 août 2014 portant réforme du ferroviaire, le législateur a accordé un délai de 18 mois pour négocier le seul chapitre « *Organisation du travail* ». Par ailleurs et dans le même laps de temps, les Organisations Syndicales du Groupe Public Ferroviaire Unifié SNCF auront également à négocier :

- La mise en place des nouvelles instances dites Comité Social et Économique (CSE) ;
- Les élections professionnelles SNCF (prévues du 16 au 22 novembre 2018) ;
- Les divers chantiers de réorganisations de la SNCF issus de la présente Loi.

**L'UNSA-Ferroviaire maintient
la pression maximale sur l'ensemble des décideurs
pour l'obtention de droits nouveaux !**

Conditions de travail

Protection sociale et santé

Qualité de vie au Travail

Chèques-vacances

Formation

Parentalité

Trajets PDE IKV

Métiers

Pouvoir d'achat

Titres-Restaurant

Comités d'entreprise

Logement

Salarié-e de la SNCF :
je veux un syndicat
autonome, je veux
un syndicat moderne
et utile,
je veux un syndicat
qui me renseigne,
je veux un syndicat
qui s'occupe de moi !!!

